



République du Congo
Caisse Congolaise d'Amortissement (CCA)



CCA

Bulletin statistique de la dette publique

▶ Coordonnées

410, Avenue du Maréchal Foch, Centre-Ville, Brazzaville.

Tél: 00242

Fax:

BP: 2090,

E-mail: caissecca@gmail.com

Brazzaville, 28 mars 2024

I. Table des matières

I.	PREFACE	3
II.	INTRODUCTION	5
III.	ACRONYMES ET ABRÉVIATIONS	6
IV.	COUVERTURE	8
V.	METHODOLOGIE.....	8
1.	AGRÉGATION DES DONNÉES.....	8
a)	Conversion en une monnaie de présentation.....	9
b)	Les arriérés.....	9
c)	Les intérêts courus	9
2.	CLASSIFICATION	9
3.	RÉVISION DES DONNÉES.....	10
VI.	SOURCES	10
1.	DONNÉES DE LA DETTE	10
2.	DONNÉES DE RÉFÉRENCE.....	10
VII.	DEFINITIONS.....	12
VIII.	PRÉSENTATION DE LA DETTE À FIN DÉCEMBRE 2023	17
IX.	STRATÉGIE DE GESTION DE LA DETTE	17
X.	AGENCES DE NOTATION DE CRÉDIT	18
XI.	DETTE DES ENTREPRISES PUBLIQUES.....	18

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1: Cours historiques en devise de 2019 à 2023	19
Tableau 2: Encours, Tirages et service de la dette de l'administration centrale	20
Tableau 3: Stock des arriérés de la dette de l'administration centrale	21
Tableau 4: Encours de la dette extérieure publique, par secteur institutionnel et type de créanciers	22
Tableau 5: Encours de la dette extérieure de l'administration centrale, par devises	24
Tableau 6: Tirages de la dette extérieure et intérieure par catégorie de prêteurs	25
Tableau 7: Service effectif de la dette extérieure et intérieure par secteur institutionnel	27
Tableau 8: Remboursement de la dette extérieure par secteur institutionnel	29
Tableau 9: Remboursement de la dette intérieure par secteur institutionnel	30
Tableau 10: Nouveaux engagements au titre de la dette extérieure publique par devise du prêt	32
Tableau 11: Encours des titres publics	33
Tableau 12: Encours de la dette extérieure, par type de taux d'intérêt	34
Tableau 13: Dette des entreprises publiques	35

I. PREFACE

Le règlement communautaire n° 12/07-UEAC-186-CM-15 du 19 mars 2007 portant cadre de référence de la politique d'endettement public et de gestion de la dette publique dans les États membres de la CEMAC fait obligation aux États de prendre les mesures nécessaires pour garantir la transparence du processus d'endettement public, assurer la disponibilité, l'accessibilité, la qualité et la conservation des données et des informations relatives à la dette publique.

Le décret n° 2008-56 du 31 mars 2008 portant création, attribution et composition du comité nationale de la dette publique (CNDP) prévoit que le CNDP a entre autres missions d'assurer l'information du public sur la politique et la stratégie nationale d'endettement, l'encours et la composition de la dette publique et les résultats de la politique d'endettement.

Au Congo, l'organe chargé de la gestion de la dette publique, et de mettre en œuvre la politique d'endettement public est la Caisse Congolaise d'Amortissement des emprunts souscrits par la République du Congo en sigle CCA, établissement public à caractère administratif doté de la personnalité morale et de l'autonomie de gestion.

La loi n°2-2024 du 8 février 2024 portant création de la Caisse Congolaise d'Amortissement a abrogé les ordonnances n°30-71 du 6 décembre 1971 et n°6-2001 du 5 février 2001, qui régissaient jusque-là, le cadre opérationnel de la gestion de la dette.

Désormais, cette nouvelle loi qui consacre le recentrage de l'activité de la CCA autour de la gestion de la dette, précise les missions de cet établissement ainsi qu'il suit :

- *procéder, pour le compte de l'Etat, aux emprunts à moyen et long terme sur le marché national et international ;*
- *contrôler l'émission de tout emprunt public contracté en dehors d'elle ;*
- *procéder ou faire procéder périodiquement à l'audit de la dette publique ;*
- *assurer le suivi de la gestion des fonds d'emprunts à moyen et long terme ;*
- *proposer au Gouvernement une politique et une stratégie d'endettement public susceptibles, à terme, de réduire les vulnérabilités du portefeuille de la dette publique, et de veiller à la soutenabilité et la viabilité de cette dette publique*
- *centraliser, contrôler et suivre les émissions d'emprunts des organismes publics et des entreprises publiques ainsi que des entités privées détenant les intérêts de l'Etat, et en tenir à jour les statistiques ;*
- *effectuer les placements des fonds d'emprunts en attente d'affectation ;*
- *émettre des avis financiers sur les projets d'investissement financés sur emprunt ;*
- *assurer la gestion des actifs et du passif de tout établissement public de crédit liquidé, qui lui est confiée suivant convention spéciale ;*

- recouvrer, contre rémunération, les créances contentieuses ou non, détenues par toute entité publique, banques ou autres institutions financières publiques ;
- assurer le remboursement du passif des organismes dont elle assure le recouvrement des créances ;
- gérer les dépôts constitués à la suite des recouvrements effectués ;
- assurer la fonction de syndic liquidateur des établissements de crédit ;
- participer aux opérations d'émission des titres publics, en monnaie locale, sur le marché de la CEMAC, en collaboration avec la direction générale du trésor public ;
- administrer les crédits budgétaires affectés au service de la dette ;
- gérer les risques liés à la dette publique, y compris les titres souscrits sur le marché de la CEMAC par la direction générale du trésor public, ainsi que la dette liée au portefeuille public ;
- exercer les autres missions de même nature qui lui sont légalement confiées ;
- et, plus généralement, être impliquée dans toutes les activités liées à la gestion de la dette publique.

Fait à Brazzaville le 28 mars 2024

Ministre de l'économie et des Finances

Jean-Baptiste ONDAYE. -

II. INTRODUCTION

Depuis quelques années, la dette publique du congolaise connaît une évolution contrastée. En effet, après l'atteinte du point d'achèvement de l'initiative PPTTE le 27 janvier 2010, la dette a connu une tendance haussière pour atteindre des niveaux insoutenables à partir de 2015.

En effet, le Congo s'est retrouvé confronté à partir de 2015 à une crise économique et financière majeure causée par le repli du prix international du baril de pétrole, conduisant ainsi à une forte chute des revenus des exportations.

Cette crise a conduit à des déficits publics élevés sur la période 2013-2016, aggravant l'endettement. En 2017, la situation de la dette est devenue insoutenable, le Congo s'est résolu à conclure un accord avec le FMI qui a été signé en juillet 2019 et a expiré en avril 2021 sans que la première revue soit achevée.

En janvier 2022, le Congo a conclu un accord avec le FMI au titre de la Facilité élargie de crédit. Depuis, quatre revues du programme ont été approuvées lors du passage du dossier du Congo au Conseil d'administration du FMI.

Sans minimiser l'ampleur des défis restant à relever-la nécessaire diversification de l'économie congolaise étant une forte priorité, la détermination des autorités à mettre en œuvre les engagements pris dans le cadre du programme s'est traduite par une appréciation positive formulée par le FMI lors de la quatrième revue en décembre 2023.

C'est dans cette perspective que les autorités congolaises continuent de poursuivre l'assainissement budgétaire par une gestion renforcée des finances publiques et de la dette, tout en augmentant les dépenses sociales et de développement.

La viabilité de la dette a été rétablie grâce d'une part, à une restructuration de la dette et, d'autre part, par une amélioration des prix du pétrole. L'analyse de viabilité de la dette effectuée par les services du FMI a conclu que le Congo est en situation de surendettement, mais que sa dette est viable.

Le présent bulletin statistique réalisé par la Caisse congolaise d'amortissement et publié sur le site web du ministère de l'économie et des finances, présente de façon synoptique, la situation de la dette publique au 31 décembre 2023 avec un rappel des données annuelles de 2019 à 2022.

Ces données feront l'objet d'une présentation détaillée dans le cadre du rapport annuel de la dette à fin 2023.

Ce bulletin s'adresse aux acteurs du processus d'endettement et de gestion de la dette publique, à ceux intervenant dans la formulation des politiques économiques, aux partenaires au développement et au grand public en général.

La fréquence de publication est trimestrielle et nous espérons qu'il répondra aux attentes du public cible.

III. ACRONYMES ET ABRÉVIATIONS

DEVICES :

AED	Durham des Émirats Arabe Unies
CAD	Dollar Canadian
CNY	Yuan Chinois
DKK	Couronne Danoise
DTS	Droits de Tirages Spéciaux
EUR	Euro
GBP	Livre Sterling
JPY	Yen Japonais
KWD	Dinar Koweïtien
NOK	Couronne Norvégienne
SAR	Riyal Saoudien
SEK	Couronne Suédoise
UC	Unité de Compte
USD	Dollar des Etats-Unis
XAF	Franc CFA

CREANCIERS :

BAD	Banque Africaine de Développement
BADEA	Banque Arabe pour le Développement Économique de l'Afrique
BEI	Banque Européenne d'Investissement
FAD	Fonds Africain de Développement
FIDA	Fonds International pour le Développement de l'Agriculture
FMI	Fonds Monétaire International
IDA	Association Internationale pour le Développement
OFID	Fonds de l'OPEP pour le Développement International

AUTRES :

APD	Aide Publique au Développement
BEAC	Banque des Etats de l’Afrique Centrale
CCA	Caisse Congolaise d’Amortissement
CEMAC	Communauté économique et monétaire d’Afrique Centrale
CL	Club de Londres
CP	Club de Paris
CNUCED	Conférence des Nations-Unies sur le commerce et le développement
IADM	Initiative d’Allégement de la Dette Multilatérale
INS	Institut National de la Statistique
IPPTE	Initiative en faveur des Pays Pauvres Très Endettés
LIBOR	London Interbank Offered Rate (taux interbancaire offert à Londres)
NAPD	Non Aide Publique au Développement
OCDE	Organisation pour la Coopération et le Développement Économiques
P	Principal
SYGADE	Système de Gestion et d’Analyse de la Dette (CNUCED)
TICR	Taux d’intérêt commercial de référence
VAN	Valeur actuelle nette

IV. COUVERTURE

Pour une bonne compréhension des données de ce bulletin, il importe de délimiter clairement le champ des données qui sont couvertes. Cette démarche vise à spécifier les approches conceptuelles retenues par la CCA dans la définition des agrégats ou la classification de la dette.

Les données présentées dans le présent bulletin statistique, couvrent la dette publique de l'administration centrale de la République du Congo dans ses volets extérieur et intérieur.

Ce choix relève de la facilité d'accès aux informations et à leur disponibilité à la CCA. En effet, les autres secteurs ne seront pas représentés. Ce bulletin ne présente pas par exemple, la dette du secteur privé ou la dette des établissements de crédit du fait de l'indisponibilité des données y afférentes.

De plus, les administrations décentralisées et les établissements publics à caractère non financier bien qu'ayant la capacité d'emprunter, ne recourent pratiquement pas à l'emprunt extérieur. Leur dette lorsqu'elle existe relève des mécanismes de la dette rétrocédée ou publiquement garantie.

En raison de leur inexistence, la présentation des données de la dette publiquement garantie, généralement incluse dans la dette publique de l'administration centrale, n'est pas présentée dans ce bulletin statistique. A l'exception des données relatives aux arriérés en cours d'audit, les données relatives aux passifs conditionnels ne sont pas présentées dans ce bulletin statistique.

Le présent bulletin statistique est publié trimestriellement et couvre un ensemble de 13 tableaux. Les publications sont prévues à fin mars, juin, septembre et décembre de chaque année avec des données de la dette arrêtées trois mois plus tôt.

Afin de donner l'information la plus pertinente et la plus complète, la couverture, la méthodologie et la classification utilisées, ainsi que les tableaux présentés dans ce bulletin, seront révisés périodiquement en fonction de la composition du portefeuille de la dette et de la disponibilité de l'information.

V. METHODOLOGIE

1. Agrégation des données

Les données sur la dette publique sont tirées de la base de données, gérée par le logiciel SYGADE développé par la CNUCED. Les données macroéconomiques proviennent essentiellement de la Direction générale de l'économie.

Le logiciel SYGADE permet entre autres :

- d'agréger des données détaillées saisies dans la base de données ;
- de produire les différents tableaux inclus dans ce bulletin.

a) Conversion en une monnaie de présentation

Les tableaux présentés dans ce bulletin sont libellés en Franc CFA (XAF), en dollars américains (USD) ou selon le cas, en devise d'origine. Pour produire les rapports agrégés, les données détaillées de la dette libellée en devise font l'objet d'une conversion selon la manière suivante :

- Les stocks sont convertis en utilisant le taux de change en vigueur à la date de l'évaluation du stock (fin de période).
- Les flux sont convertis en utilisant le taux de change de la date des transactions.
- Les projections sont converties en utilisant le taux de change en vigueur à la date d'arrêt des données prises en compte dans le bulletin et spécifiée dans le tableau.

L'utilisation de divers taux de change pour la présentation des stocks et des flux peut expliquer les éventuelles disparités. Celles-ci sont généralement imputables aux variations de taux de change décrites dans certains tableaux. Cependant, d'autres facteurs tels que les reclassifications de dettes pourraient également expliquer ces disparités.

b) Les arriérés

L'encours de la dette inclut les arriérés accumulés¹ à partir de 2019. Il est donné à sa valeur nominale, sauf indication contraire.

c) Les intérêts courus

Les intérêts courus sont pris en compte dans les tableaux présentant les stocks.

2. Classification

La classification adoptée pour la présentation des tableaux obéit aux normes internationales en la matière. Cependant, compte tenu du portefeuille actuel de la dette de l'État, la ventilation par certaines catégories dont celles par type d'institution débitrice (Administrations publiques, Autorités monétaires, Banques, Autres secteurs, Entités d'investissement direct) n'est pas retenue.

L'Administration centrale est le seul débiteur dans les données présentées dans le présent bulletin statistique.

¹ Les données présentées couvrent les périodes allant de 2019 à 2023

Le bulletin présente la classification de la dette à moyen et long terme. La dette à court terme bien que relevant de la gestion de la trésorerie est présentée dans ce bulletin dans le tableau consacré aux titres publics (BTA)².

3. Révision des données

Certaines données présentées pour le dernier semestre de la période de couverture peuvent rester prévisionnelles et feront alors l'objet d'ajustements futurs. En effet, les informations relatives aux transactions peuvent parvenir à la CCA avec un délai de plusieurs mois, notamment en ce qui concernent les tirages. Ces données signalées au lecteur par une note seront révisées dans les prochaines publications.

Ainsi en particulier, l'aboutissement des négociations en cours avec les créanciers non membre du Club de Paris, qui n'ont pas adhéré au plan global de restructuration de la dette publique et qui ont généré des arriérés « techniques », pourrait impliquer une révision des montants y afférents dans les prochaines éditions.

VI. SOURCES

1. Données de la dette

Les données agrégées présentées dans ce bulletin proviennent de la base de données SYGADE. Elles peuvent faire l'objet de réaménagement en fonction de nouvelles informations provenant de diverses sources : documents administratifs, légaux ou officiels, notification de créanciers.

Les données relatives à la dette intérieure (restes à payer) ne sont pas générées par le SYGADE pour le moment. Elles sont gérées par la CCA à travers une application « maison ». La migration en cours vers le SYAGDE devrait faciliter leurs prises en charge et traitement dans les prochaines éditions de ce bulletin.

2. Données de référence.

Les taux de change enregistrés régulièrement dans le fichier de référence pour traiter les transactions de manière détaillée sont extraits du site internet du FMI, tandis que les taux d'escompte (TICR) utilisés pour le calcul de la valeur actuelle nette (VAN) sont tirés du site Web de l'OCDE.

Les données macroéconomiques nécessaires pour le calcul des ratios d'endettement et des ratios du service de la dette proviendront principalement de la banque centrale

² Tenant compte du nouveau concept de la classification par maturité, la dette à court terme résiduelle est présentée dans certains tableaux.

(BEAC), mais également de la cellule de programmation budgétaire (CPB) et de la Direction Générale du Budget (DGB).

Les taux d'intérêt communs, ou variables, sont indiqués par la convention de base du prêt et régulièrement rappelés par le bailleur à chaque date d'échéance.

VII. DEFINITIONS

ACCORD DE PRET

Instrument juridiquement contraignant qui engage une somme déterminée pouvant faire l'objet de tirages. Le montant tiré doit être remboursé conformément aux conditions énoncées dans un échéancier de remboursement ou un billet à ordre. Ce document prouve juridiquement qu'il a été convenu d'accorder un prêt une fois que certaines conditions préalables auront été remplies.

ADMINISTRATIONS PUBLIQUES (SECTEUR INSTITUTIONNEL)

Le secteur des administrations publiques se compose des unités d'administration existant à chaque niveau de l'économie nationale (administration centrale, administration d'États fédérés ou administration locale) ; de toutes les administrations de sécurité sociale fonctionnant à chaque niveau d'administration ; et de toutes les institutions sans but lucratif et sans production marchande qui sont contrôlées et principalement financées par des administrations publiques.

ARRIÉRE

Somme échue et non réglée ; s'entend notamment des paiements prévus au titre du service de la dette qui sont arrivés à échéance et qui n'ont pas été réglés au(x) créancier(s). Dans le contexte du Club de Paris, les arriérés sont les paiements échus avant la période de consolidation et non réglés

BENEFICIAIRE

Entité qui bénéficie du tirage ou des décaissements (prêt et don) sans avoir nécessairement d'obligation au titre du service de la dette.

BON

Titre de créance émis à court ou moyen terme qui confère à son détenteur le droit inconditionnel de toucher à une date ou à

des dates spécifiées une somme fixée au titre du remboursement du principal.

CONCESSIONNALITÉ, (NIVEAU DE)

Calcul de la valeur actualisée nette, mesurée à la date d'octroi du prêt par la différence entre l'encours nominal de la dette et la valeur des paiements futurs au titre du service de la dette, actualisée au taux d'intérêt de référence pour la monnaie de la transaction. Le niveau de concessionnalité est exprimé en pourcentage de la valeur nominale de la dette. Pour la dette bilatérale (dette liée), il est calculé de façon analogue, mais ce n'est pas l'encours nominal de la dette mais la valeur faciale du prêt qui est utilisée, c'est-à-dire qu'il est tenu compte à la fois des montants décaissés et non décaissés, et la différence est appelée élément de libéralité.

COMMISSION

Ce terme désigne généralement le montant payé à un agent (personne physique, courtier ou institution financière) qui a assuré une transaction entraînant la vente ou l'achat de biens ou de services. Dans le domaine bancaire les agents et courtiers sont habituellement rémunérés selon un système qui les autorise à retenir un certain pourcentage (commission) des primes qu'ils produisent. Il s'agit également du paiement effectué en contrepartie d'un service, par exemple une commission d'engagement, une commission d'agent ou une commission de gestion. Voir *courtier* et *prime*.

CONCESSIONNEL

S'entend de tout financement accordé à des conditions substantiellement plus généreuses que celles du marché.

CRÉANCIER OFFICIEL

Les créanciers officiels sont les créanciers appartenant au secteur public ; en font partie les organisations multilatérales et les créanciers bilatéraux officiels.

CRÉANCIER PRIVÉ

Créancier qui n'est ni un gouvernement ni un organisme du secteur public. Il s'agit des investisseurs privés en obligations, des banques et autres institutions financières privées, des industriels, exportateurs et autres fournisseurs de biens qui détiennent une créance financière.

DÉBITEUR

L'entité qui rembourse le prêt et qui peut être l'emprunteur lui-même. Si ce n'est pas le débiteur qui rembourse le prêt, on le désigne alors par le terme de bénéficiaire. Les différents types de débiteurs peuvent comprendre, entre autres : l'administration centrale, la banque centrale, les entreprises publiques, les sociétés d'économie mixte (publiques et privées), les banques officielles de développement, les administrations locales et les entités privées.

DÉCAISSEMENT

Également *tirage*. Le décaissement consiste à mettre des ressources telles que biens, services ou fonds à la disposition d'un pays emprunteur ou bénéficiaire, en application d'un accord de prêt. Les termes « versement » et « décaissement » peuvent être utilisés indifféremment l'un pour l'autre. Un « tirage » est la même chose qu'un « décaissement » du point de vue de l'emprunteur. Dans SYGADE, les tirages peuvent être enregistrés en espèce ou en nature et la valeur d'un tirage est égale au décaissement réel augmenté des paiements directs.

DETTE INTÉRIEURE

La dette intérieure brute est égale au montant, à une date donnée, de l'encours des engagements courants effectifs (non conditionnels) que les résidents d'un pays ont contractés envers d'autres résidents

de ce pays et pour lesquels ils sont tenus de rembourser le principal, avec ou sans intérêts, ou de payer des intérêts, avec ou sans remboursement du principal.

DETTE EXTÉRIEURE

La dette extérieure brute est égale au montant, à une date donnée, de l'encours des engagements courants effectifs (non conditionnels) que les résidents d'un pays ont contractés envers des non-résidents et pour lesquels ils sont tenus de rembourser le principal, avec ou sans intérêts, ou de payer des intérêts, avec ou sans remboursement du principal.

DEVICES

Également *monnaie du mouvement*. Monnaie dans laquelle une opération est effectuée ce peut être la même que la monnaie de la tranche (ou de la série) mais elle peut aussi être différente.

DISPONIBLE DES ENGAGEMENTS

Montant d'un prêt qui peut encore être tiré ou décaissé.

ÉCHÉANCE

Ce terme est souvent utilisé comme synonyme de durée (ou délai de remboursement) d'un prêt ou d'un instrument financier. Il peut également désigner le montant du versement périodique à effectuer.

ÉCHÉANCIER

Également *calendrier*. Ce terme fait référence aux dates et montants des opérations financières individuelles relatives à un prêt ou à un don. L'échéancier des opérations financières d'un prêt ou d'un don,

Qu'elles soient irrégulières ou régulières, est résumé dans le tableau

d'amortissement. L'accord conclu entre le prêteur et l'emprunteur pour modifier les dates et/ou les montants des versements initiaux s'appelle un rééchelonnement.

ENCOURS

Également *dette accumulée et non remboursée (DANR)*. Montant qui a été décaissé mais qui n'a pas encore été remboursé ou annulé. En d'autres termes, il s'agit du total des décaissements réels moins les remboursements du principal.

ENGAGEMENT

Obligation ferme exprimée dans un accord ou un contrat équivalent, appuyée par l'ouverture d'un crédit ou la mise à disposition de fonds, et contractée par un créancier qui s'engage à fournir à un débiteur un montant déterminé, selon des modalités et conditions spécifiées et à des fins bien déterminées. Les engagements sont habituellement contractés à la date de signature de l'accord portant octroi d'un prêt ou d'un don, mais ils peuvent également prendre la forme de nouveaux engagements ou d'engagements additionnels.

GARANTIE DE L'ÉTAT

Cas où le service de la dette d'un prêt est garanti par une entité publique d'un pays, cette entité étant distincte de l'emprunteur. Si l'emprunteur ne satisfait pas à ses obligations telles que définies dans l'accord de prêt, l'administration centrale du pays les honore à sa place. S'y ajoute le cas où une entité publique garantit des dettes privées.

MISE EN VIGUEUR

Date à laquelle un accord général, un accord de prêt ou un don prend effet, ou date à laquelle un avenant à un prêt ou à un don prend effet. Il peut aussi s'agir de la date de commencement des périodes de l'échéancier des tirages prévisionnels. Pour les bons, la date de mise en vigueur est la

première date à laquelle un placement peut être effectué.

MORATOIRE SUR LE SERVICE DE LA DETTE

Concession accordée par un créancier permettant à un débiteur de suspendre formellement les paiements du service de sa dette exigible pendant une période donnée.

OPÉRATION AU TITRE DU SERVICE DE LA DETTE

Toute opération financière liée au remboursement du principal et au paiement des intérêts, des commissions et des intérêts de retard.

PRETS CONCESSIONNELS

Prêts accordés à des conditions bien plus avantageuses que celles du marché. Leur concessionnalité s'exprime par des taux d'intérêt inférieurs à ceux du marché, par un différé d'amortissement, ou par les deux à la fois. Les prêts concessionnels sont généralement assortis d'un différé d'amortissement de longue durée.

PRET VIVANT (SITUATION)

Dans SYGADE, un prêt vivant est un prêt signé et entré en vigueur, remplissant toutes les conditions préalables de décaissement, et qui en est encore au stade du pré-décaissement, du décaissement ou du remboursement.

PROJECTION

Technique visant à la [prévision](#) statistique des valeurs futures d'[indicateurs économiques](#), basées sur les courbes d'évolution de données passées et sur un modèle mathématique reliant ces données.

RÉAMÉNAGEMENT DE LA DETTE

Également *restructuration de la dette* ou *reprofilage de la dette*. Opération qui est entreprise conjointement par un créancier et un débiteur et qui entraîne une modification du profil du service de la dette en vue d'en atténuer la charge. Cette opération peut se traduire par l'octroi d'un prêt pour le réaménagement de la dette ou de dons pour son allègement. Dans ce dernier cas, elle peut être entreprise unilatéralement par le créancier. Un réaménagement de dette englobe les opérations de remise de dette, de rééchelonnement, de refinancement, de conversion de créances et de remboursements anticipés. A l'heure actuelle l'expression est souvent utilisée dans le contexte du Club de Paris ou du Club de Londres.

REFINANCEMENT

Dans SYGADE, le refinancement correspond à un code qui peut être sélectionné pour déterminer le type d'accord d'un prêt. Un refinancement est un accord par lequel un prêteur ou un organisme agissant en son nom accepte de financer le service de prêts antérieurs en accordant un nouveau prêt à cette fin. Le nouveau prêt est distinct des prêts refinancés, qui continuent d'être soumis aux conditions initiales. Les conditions dont le prêt de refinancement est assorti ne sont pas nécessairement les mêmes que celles des prêts ou crédits refinancés. Un réaménagement de dette impliquant un changement de débiteur ou de créancier doit de ce fait s'effectuer par la technique du Glossaire de la dette et de SYGADE

RÉÉCHELONNEMENT DE LA DETTE

Fait de différer la totalité ou une partie d'un ou plusieurs paiements exigibles au titre du service de la dette pour un ou plusieurs prêts. Cette expression est utilisée également dans un sens général pour désigner l'aboutissement de négociations portant sur le réaménagement de la dette.

REMISE DE DETTE

Une remise de dette est l'annulation volontaire de tout ou partie de la dette suite à un accord contractuel entre le créancier et le débiteur. Voir *annulation* et *abandon de créances*

RETROCESSION (PRET RETROCEDE)

Il y a rétrocession lorsque des fonds sont empruntés par un gouvernement ou par une Institution Financière

Nationale (normalement publique ou agissant au nom du gouvernement) dans le but de prêter ces fonds dans a des entités du secteur. Les fonds du prêt doivent, par billets d'un accord de rétrocession, être remis à une tiers Partie dans le pays de l'emprunteur généralement avec préalable du créancier étranger.

SERVICE DE LA DETTE

Tous les paiements de principal, d'intérêts et de commissions effectués au titre du remboursement d'un prêt ou d'un bon. Le service « effectif » de la dette correspond aux montants effectivement payés pour amortir une dette ; le service « prévisionnel » de la dette (également appelé service de la dette prévu à l'échéancier) désigne une série de paiements à effectuer conformément au contrat jusqu'à l'extinction de la dette.

SYGADE

Système de gestion et d'analyse de la dette mis au point par la CNUCED pour fournir en temps utile des informations exactes sur la dette, aux fins d'une gestion efficace de celle-ci.

TAUX D'INTÉRÊT FIXE

Taux d'intérêt d'un prêt qui demeure constant sur toute la durée du prêt. Voir *taux d'intérêt variable*.

TAUX D'INTÉRÊT VARIABLE

Il s'agit d'un taux d'intérêt calculé en ajoutant une marge à un taux de référence prédéterminé. Par exemple : LIBOR + 1,25%.

TAUX DE L'INTÉRÊT MORATOIRE

Taux d'intérêt applicable aux montants différés ou rééchelonnés, qui est convenu bilatéralement entre le débiteur et chaque créancier et qui est spécifié dans les accords bilatéraux du Club de Paris.

TAUX DE RÉFÉRENCE

Taux d'intérêt agréé et publié, tel que le LIBOR, servant à déterminer le taux à appliquer à des prêts à taux d'intérêt variable. Le taux du prêt est calculé en ajoutant au taux de référence la marge, par exemple LIBOR + 1/8.

TRANSFERTS NETS AU TITRE DE LA DETTE

Pour les prêts, les transferts nets relatifs à la dette correspondent aux flux nets moins les intérêts des prêts.

UNITE DE LA DEVISE

Les options disponibles pour l'unité de la devise sont les suivantes :

Millions : les valeurs qui sont imprimées dans l'état de sortie.

VALEUR NOMINALE

La valeur nominale d'un instrument de dette exprime la valeur du point de vue du débiteur, car, à n'importe quel moment, c'est le montant que le débiteur doit au créancier.

C'est le Montant initial du prêt tel qu'il est indiqué dans l'accord de prêt

VALEUR FACIALE

La valeur faciale d'un instrument de dette est le montant non actualisé du capital à rembourser à l'échéance.

VIII. Présentation de la dette à fin décembre 2023

Au 31 décembre 2023, la dette publique se chiffre à **8 497,28 milliards de FCFA** représentant **87,94% du PIB³** contre **8 149,54 milliards FCFA** soit **93,77% du PIB** en 2022.

La dette publique se décompose en dette intérieure soit **5 017,51 milliards FCFA** correspondant à 59,05% de l'encours total contre **3 479,77 milliards FCFA** de dette extérieure soit 40,95% dudit encours.

La structure de la dette extérieure est composée des créanciers bilatéraux (45,86%), de créanciers multilatéraux (27,14%) et de créanciers commerciaux (27%). En ce qui concerne la stratification de la dette intérieure, celle-ci est constituée des valeurs du trésor (BTA, OTA) de la consolidation BEAC, de l'emprunt obligataire, de la dette bancaire, des allocations DTS de la dette commerciale auditée et de la dette sociale (arriérés de pension, des droits des entreprises d'État liquidées, évacuations sanitaires etc...).

IX. Stratégie de gestion de la dette

La SDMT 2023-2025 est en phase avec les orientations contenues dans la politique budgétaire et dans les autres politiques macroéconomiques du Gouvernement, en matière d'endettement public.

L'analyse des différents résultats a permis de retenir la stratégie la plus opportune, offrant un meilleur compromis coût/risques par la réduction des risques de refinancement et de taux d'intérêt tout en limitant dans la mesure du possible son coût.

Au cours des prochaines années, les autorités prévoient d'augmenter le montant du financement extérieur à taux fixe et d'allonger la maturité des titres publics en vue de réduire le risque de refinancement de la dette intérieure.

Afin de maintenir la dette publique à un niveau viable, l'essentiel des nouveaux financements extérieurs devrait être à des conditions concessionnelles. Les prêts en Euro devraient être privilégiés en vue de limiter l'exposition du portefeuille de la dette publique aux fluctuations de taux de change.

³ Source DGE : 9662,1 milliards FCFA

Sur le plan intérieur, l'État poursuivra ses efforts d'allongement de la maturité des titres publics en augmentant le volume des titres publics à moyen et long terme en vue de réduire le risque de refinancement.

X. Agences de notation de crédit

A fin 2023, Standard & Poor's (S&P) a rehaussé la note du Congo en la faisant passer de B- à B sur le court terme et de CCC+ à C sur le long terme, avec une perspective stable. Moody's Investors Service quant à elle, a maintenu la note du Congo à « Caa2 » avec une « perspective stable ». Enfin, Fitch Ratings a gardé la note de crédit en devises et à long terme du Congo à « CCC+ ».

XI. Dette des entreprises publiques

Le programme de réformes en matière de transparence et de publication des statistiques de la dette exige la publication de toute la dette publique de l'État. Dans ce contexte, la CCA a été chargée de centraliser les statistiques de la dette des entreprises publiques.

Aussi, il a été retenu un échantillon de dix (10) entreprises publiques sélectionnées sur la base des critères suivants :

- Le niveau de participation de l'État dans le capital social ;
- Le secteur d'activité ;
- Le chiffre d'affaires.

Ainsi, depuis 2021, la CCA a mené les travaux pour la centralisation des informations sur la dette des entreprises publiques afin d'aboutir à l'établissement d'une base de données unique couvrant l'ensemble de la dette de l'administration centrale.

Il convient de noter que le tableau sur la dette des entreprises publiques présenté dans ce bulletin, rend compte de la situation d'endettement des entreprises publiques pour l'année 2022.

Les états financiers de la dette des entreprises publiques au 31 décembre 2023 sont en cours de validation.

Tableau 1: Cours historiques en devise de 2019 à 2023
En milliards

DEVISE	31/12/2019			31/12/2020		31/12/2021		31/12/2022		31/12/2023	
	DEVISE	1 Devise/XAF	1 USD/Devise								
DIRHAM EAU	AED	159,63	3,67	151,65	3,66	158,21	3,67	168,08	3,67	162,43	3,66
UNITE COMPTE	BAD	810,68	0,72	802,12	0,59	740,79	0,78	821,86	0,75	798,64	0,75
DOLLAR CANADIEN	CAD	449,13	1,3	435,51	1,27	454,29	1,27	453,98	1,36	448,85	1,33
FRANC SUISSE	CHF	603,35	0,97	625,70	0,89	630,60	0,92	663,81	0,93	697,35	0,85
YUAN RENMINBI	CNY	83,9	6,98	85,97	6,46	91,38	6,35	88,40	6,99	83,30	7,15
COURONNE DANOISE	DKK	87,81	6,67	91,08	6,09	88,30	6,57	88,26	7,00	87,98	6,76
EURO	EUR	655,95	0,89	655,96	0,85	655,96	0,88	655,96	0,94	655,96	0,91
LIVRE STERLING	GBP	769,25	0,76	751,10	0,74	773,27	0,75	745,25	0,83	757,87	0,79
YEN	JPY	5,37	109,11	5,35	103,82	5,13	113,15	4,66	132,65	4,19	141,95
DINAR KOWETIEN	KWD	1934,5	0,3	1 835,93	0,30	1 919,01	0,30	2 016,90	0,31	1 940,19	0,31
COURONNE NORVEGIENNE	NOK	66,62	8,79	66,09	8,39	64,26	9,03	62,80	9,83	59,33	10,03
RIYAL SAOUDIEN	SAR	157,04	3,73	147,44	3,76	154,77	3,75	164,61	3,75	159,07	3,74
DROITS DE TIRAGES SPECIAUX	SDR	810,68	0,72	802,11	0,69	740,79	0,78	821,86	0,75	798,64	0,75
COURONNE SUEDOISE	SEK	62,9	9,31	67,39	8,24	64,27	9,03	58,95	10,48	59,33	10,03
DOLLAR DES ETATS-UNIS	USD	586,25	1,00	555,10	1,00	580,41	1,00	617,55	1,00	595,26	1,00

Tableau 2: Encours, Tirages et service de la dette de l'administration centrale

En milliards de FCFA

	2019		2020		2021		2022		2023	
	USD	MN (XAF)								
Total de l'encours	10,46	6 134,91	12,23	6 596,13	14,01	8 130,57	13,20	8 149,54	14,27	8 497,28
Dette extérieure	7,30	4 278,02	6,99	3 767,42	7,09	4 116,56	6,22	3 840,08	5,85	3 479,77
Dette intérieure	3,17	1 856,89	5,25	2 828,71	6,92	4 014,01	6,98	4 309,47	8,43	5 017,51
Total des tirages	0,84	494,45	1,30	700,41	1,76	1 022,09	2,00	1 235,95	2,16	1 285,92
Dette extérieure	0,58	340,95	0,14	75,66	0,21	119,06	0,43	262,82	0,36	214,24
Dette intérieure	0,26	153,50	1,16	624,75	1,56	903,04	1,58	973,13	1,80	1 071,68
Total du service de la dette (a+b)	1,28	751,44	1,23	665,78	1,81	1 052,65	2,85	1 762,91	2,86	1 704,76
Service de la Dette extérieure	1,16	682,55	1,04	563,29	1,10	640,21	1,62	999,63	1,23	731,50
Service de la Dette intérieure	0,12	68,89	0,19	102,49	0,71	412,45	1,24	763,28	1,64	973,26
Total des remboursements de principal (a)	0,56	326,21	0,66	354,01	1,34	776,48	2,38	1 468,25	2,37	1 413,26
Paiement de principal Dette extérieure	0,47	278,13	0,50	269,22	0,71	413,11	1,34	829,04	0,99	588,34
Paiement de principal Dette intérieure	0,08	48,08	0,16	84,80	0,63	363,37	1,04	639,21	1,39	824,92
Total des paiements d'intérêts (b)	1,29	174,86	0,12	67,16	1,55	111,42	0,36	222,12	0,46	273,71
Paiement d'intérêt/commission Dette extérieure	0,26	154,04	0,09	49,47	0,11	62,35	0,17	107,27	0,21	125,37
Paiement d'intérêt/commission Dette intérieure	0,04	20,81	0,03	17,69	0,08	49,07	0,19	114,85	0,25	148,34

DESCRIPTION

Ce tableau récapitule l'encours de la dette extérieure, les tirages et le service de la dette des administrations publiques sur les 5 dernières années.

Tableau 3: Stock des arriérés de la dette de l'administration centrale

En milliards de FCFA

	2019		2020		2021		2022		2023	
	USD	MN (XAF)								
Total de l'encours	10,46	6 134,91	12,23	6 596,13	14,01	8 130,56	13,20	8 149,55	14,27	8 497,28
Dette extérieure	7,30	4 278,02	6,99	3 767,42	7,09	4 116,56	6,22	3 840,08	5,85	3 479,77
STOCK ARRIERES	1,25	734,92	1,44	774,66	1,46	849,98	0,51	313,03	0,50	299,25
Encours hors arriérés	6,04	3 543,11	5,55	2 992,76	5,63	3 266,58	5,71	3 527,05	5,34	3 180,53
Dette intérieure	3,17	1 856,89	5,25	2 828,71	6,92	4 014,01	6,98	4 309,47	8,43	5 017,51
STOCK ARRIERES	1,77	1 035,23	2,52	1 358,40	3,29	1 908,13	1,69	1 044,88	2,01	1 195,71
Arrieres commerciaux	1,11	650,47	1,77	955,43	2,10	1 216,70	1,10	678,45	1,06	629,83
Arrieres sociaux	0,66	384,77	0,75	402,97	0,64	371,40	0,12	71,03	0,95	565,88
Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,55	320,03	0,48	295,40	0,00	0,00
Encours hors arriérés	1,40	821,65	2,73	1 470,31	3,51	2 105,87	5,29	3 264,59	6,42	3 821,80
EMPRUNT OBLIGATAIRE 2016-2021	0,16	96,15	0,02	11,36	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPRUNT OBLIGATAIRE 2021-2026	0,00	0,00	0,00	0,00	0,20	113,23	0,18	113,23	0,19	113,23
OBLIGATIONS DU TRESOR	0,26	153,50	1,07	575,25	1,37	794,89	1,93	1 190,99	3,20	1 906,80
BONS DU TRESOR ASSIMILABLES	0,00	0,00	0,20	108,71	0,35	205,89	0,33	202,27	0,61	365,86
CONSOLIDATION BEAC	0,98	572,00	1,06	572,00	0,99	572,00	0,93	572,00	0,96	572,00
CLUB DE BRAZZAVILLE	0,00	0,00	0,38	203,00	0,56	327,46	0,53	327,46	0,00	0,00
BGFI BANK	0,00	0,00	0,00	0,00	0,04	48,09	0,08	48,09	0,08	46,23
ALLOCATIONS DES AVOIRS EN DTS	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,25	152,93	0,32	187,65
CONSOLIDATION DETTE CRBC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,29	176,98	0,27	161,86
CONSOLIDATION DETTE CHINA STATE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,41	250,35	0,40	238,41
SINISTRES DU 4 MARS 2012	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,37	230,30	0,39	229,76

DESCRIPTION

Ce tableau décompose l'encours de la dette extérieure publiques sur les 5 dernières années

Tableau 4: Encours de la dette extérieure publique, par secteur institutionnel et type de créanciers

En milliards F CFA

	2019	2020	2021	2022	2023
Dette totale	6 134,91	6 596,13	8 130,56	8 149,55	8 497,28
Créanciers Officiels	2 307,93	2 038,78	2 359,33	2 539,81	2 540,19
Multilatéraux	424,02	456,17	550,29	781,46	944,44
AID	113,79	131,20	155,66	241,04	273,77
BIRD	27,23	33,53	70,46	93,26	92,51
BAD	193,50	199,04	214,36	211,54	271,62
FAD	16,37	21,18	26,58	28,13	26,59
BEI/CEE/FED	7,71	4,20	3,46	2,71	1,96
BADEA	9,07	6,68	7,03	7,33	6,54
BDEAC	7,89	17,23	31,86	47,19	48,62
FIDA	13,70	14,11	13,90	15,02	13,93
FMI	27,64	25,63	24,00	130,48	207,01
OPEP	7,12	3,37	2,98	4,78	1,89
Bilatéraux	1 883,91	1 582,61	1 809,04	1 758,35	1 595,75
Chine	1 394,04	1 118,17	1 262,04	1 222,26	1 060,93
Abu Dhabi	13,19	12,34	13,52	5,88	5,69
Koweït	32,07	29,51	31,89	33,50	32,20
Arabie Saoudite	47,08	43,00	46,34	48,55	47,28
Angola	42,45	39,04	65,58	69,77	69,04
Lybie	0,00	0,00	0,00	6,82	6,16
France	96,49	105,11	106,19	123,10	168,25
Brésil	30,51	25,18	56,68	56,45	50,16
Exim Bank Inde	60,38	55,39	67,91	52,15	51,77
Exim Bank Turquie	47,57	43,40	44,67	35,74	25,97
Belfius bank	52,26	49,01	50,54	32,75	27,72
ING	39,69	37,11	38,37	46,52	28,42

Russie	18,22	16,76	18,54	19,89	19,01
Suisse	6,80	5,43	3,62	1,81	0,00
Dettes postale	3,15	3,15	3,15	3,15	3,15
Sociétés financières	1 739,67	1 500,40	1 361,61	1 074,61	713,93
Club de Londres	172,96	144,39	139,62	140,16	118,89
Afreximbank	115,40	73,01	54,41	32,15	6,19
Traders	1 142,40	1 045,87	883,67	625,18	336,43
Sociétés chinoises	308,90	237,12	283,89	277,11	252,43
Autres non-résidents	230,43	228,24	395,62	225,66	225,65
Créanciers intérieure	1 856,89	2 828,71	4 014,01	4 309,47	5 017,51

DESCRIPTION

Ce tableau présente l'encours de la dette extérieure totale sur 5 ans, par secteur institutionnel et créancier.

Tableau 5: Encours de la dette extérieure de l'administration centrale, par devises*En milliards F CFA*

DEVISE DE PRÊT	2019	2020	2021	2022	2023
AED	13,19	12,34	13,52	5,88	5,69
CNY	458,62	132,49	151,00	135,85	112,30
EUR	458,55	464,28	512,30	570,19	670,87
KWD	32,07	29,51	31,89	33,50	32,20
SAR	47,08	43,00	46,34	49,19	47,28
SDR	163,39	179,72	188,16	320,71	396,71
USD	2 867,00	2 623,36	2 737,48	2 448,76	1 937,31
XAF	238,12	282,73	435,88	275,99	277,42
TOTAL	4 278,02	3 767,42	4 116,56	3 840,08	3 479,77

DESCRIPTION

Tableau présentant l'encours de la dette extérieure publique par devise sur les 5 dernières années

Tableau 6: Tirages de la dette extérieure et intérieure par catégorie de prêteurs

En milliards F CFA

	2019	% du Total en 2019	2020	% du Total en 2020	2021	% du Total en 2021	2022	% du Total en 2022	2023	% du Total en 2023
Créanciers officiels										
Bilatéraux	120,78	24,43%	16,14	2,30%	29,71	2,91%	31,39	2,54%	18,23	1,42%
AFD	33,11	6,70%	15,86	2,26%	0,00	0,00%	27,77	2,25%	14,18	1,10%
CHINE	68,25	13,80%	0,00	0,00%	23,33	2,28%	0,00	0,00%	0,00	0,00%
BANQUE ING	0,00	0,00%	0,00	0,00%	0,00	0,00%	0,00	0,00%	0,00	0,00%
BELFUS BANK SA	14,38	2,91%	0,00	0,00%	0,00	0,00%	0,00	0,00%	0,00	0,00%
EXIMBANK OF INDIA	5,04	1,02%	0,27	0,04%	6,38	0,62%	3,62	0,29%	4,05	0,32%
EXIMBANK TURK	0,00	0,00%	0,00	0,00%	0,00	0,00%	0,00	0,00%	0,00	0,00%
Multilatéraux	220,17	44,53%	59,53	8,50%	89,34	8,74%	231,43	18,72%	196,00	15,24%
BAD	158,43	32,04%	5,56	0,79%	8,63	0,84%	7,08	0,57%	66,80	5,20%
BADEA	0,00	0,00%	0,08	0,01%	0,00	0,00%	0,03	0,00%	0,03	0,00%
BIRD	12,85	2,60%	8,53	1,22%	19,55	1,91%	22,79	1,84%	1,81	0,14%

FMI	26,12	5,28%	0,00	0,00%	0,00	0,00%	106,48	8,61%	78,89	6,13%
FAD	2,85	0,58%	5,48	0,78%	6,44	0,63%	0,99	0,08%	0,82	0,06%
FIDA	1,52	0,31%	1,21	0,17%	1,11	0,11%	0,27	0,02%	0,19	0,01%
IDA	18,41	3,72%	23,67	3,38%	36,75	3,60%	77,14	6,24%	42,89	3,34%
OPEP	0,00	0,00%	0,00	0,00%	0,00	0,00%	0,00	0,00%	0,00	0,00%
BDEAC	0,00	0,00%	15,00	2,14%	16,86	1,65%	16,67	1,35%	4,58	0,36%
Créancier s intérieurs	153,50	31,04%	624,75	89,20%	903,04	88,35%	973,13	78,74%	1 071,68	83,34%
TOTAL	494,45	100,00%	700,41	100,00%	1 022,09	100,00%	1 235,95	100,00%	1 285,92	100,00%

DESCRIPTION

Ce tableau présente la situation des décaissements de la dette publique par catégorie de créancier sur les cinq dernières années.

Tableau 7: Service effectif de la dette extérieure et intérieure par secteur institutionnel

En milliards F CFA

	2019	2020	2021	2022	2023
Dette totale	751,44	665,78	1 052,65	1 762,91	1 704,76
Créanciers Officiels	228,34	244,03	225,50	224,81	259,95
Multilatéraux	11,60	13,51	21,40	25,22	42,27
Principal	8,37	9,39	14,37	17,57	24,50
Intérêt	3,23	4,12	7,03	7,65	17,77
Bilatéraux	216,73	230,51	204,10	199,59	217,69
Principal	185,78	200,10	175,89	166,43	182,83
Intérêt	30,95	30,41	28,21	33,17	34,85
Sociétés financières	454,22	319,27	349,15	601,39	471,55
Principal	270,17	269,91	300,91	526,34	399,40

Intérêt	184,05	49,35	48,24	75,05	72,15
Autres non-résidents	0,00	0,00	65,55	173,43	0,00
Principal	0,00	0,00	65,55	173,43	0,00
Intérêt	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créanciers intérieurs	68,89	102,49	412,45	763,28	973,26
Principal	48,08	84,80	363,37	648,43	824,92
Intérêt	20,81	17,69	49,07	114,85	148,34

DESCRIPTION

Le tableau ci-dessus présente le service effectif de la dette publique.

Tableau 8: Remboursement de la dette extérieure par secteur institutionnel

En milliards de FCFA

	2019	2020	2021	2022	2023
Multilatéraux	9,95	13,33	21,42	26,85	41,90
Principal	6,92	9,29	14,43	18,99	24,21
Intérêt	3,03	4,03	6,99	7,86	17,69
Bilatéraux	169,16	197,84	101,23	185,76	210,45
Principal	143,00	174,35	96,12	153,18	176,00
Intérêt	26,16	23,50	5,11	32,58	34,45
Sociétés financières	253,06	107,52	287,26	547,62	461,36
Principal	128,21	85,58	237,02	480,78	388,13
Intérêt	124,86	21,94	50,24	66,84	73,23
Autres non-résidents	0,00	0,00	65,55	176,09	0,00
Principal	0,00	0,00	65,55	176,09	0,00
Intérêt	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des remboursements	501,06	318,69	475,46	936,32	713,71
Principal	278,13	269,22	413,11	829,04	588,34
Intérêt	154,04	49,47	62,35	107,27	125,37

DESCRIPTION

Ce tableau présente le remboursement de la dette extérieure, par secteur institutionnel de 2019 - 2023 .

Tableau 9: Remboursement de la dette intérieure par secteur institutionnel

En milliards de FCFA

	2019	2020	2021	2022	2023
DETTE CONVENTIONNEE	68,89	102,49	412,45	737,72	945,65
Principal	48,08	84,80	363,37	622,87	797,31
Intérêt	20,81	17,69	49,07	114,85	148,34
EMPRUNT OBLIGATAIRE	57,45	91,05	12,09	7,08	7,08
Principal	48,08	84,80	11,36	0,00	0,00
Intérêt	9,37	6,25	0,74	7,08	7,08
OBLIGATIONS DU TRESOR	0,00	0,00	147,43	230,16	335,99
Principal	0,00	0,00	114,51	184,25	237,32
Intérêt	0,00	0,00	32,93	45,91	98,67
BONS DU TRESOR	0,00	0,00	234,03	409,78	579,17
Principal	0,00	0,00	234,03	396,40	558,14
Intérêt	0,00	0,00	0,00	13,38	21,03
BEAC	11,44	11,44	11,44	16,47	16,47
Principal	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Intérêt	11,44	11,44	11,44	16,47	16,47
CLUB DE BRAZZAVILLE	0,00	0,00	3,55	21,43	3,62
Principal	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Intérêt	0,00	0,00	3,55	21,43	3,62

BGFI BANK	0,00	0,00	0,20	39,38	3,33
Principal	0,00	0,00	0,00	35,00	1,85
Intérêt	0,00	0,00	0,20	4,38	1,47
BANQUE POSTALE	0,00	0,00	3,70	7,41	0,00
Principal	0,00	0,00	3,49	7,22	0,00
Intérêt	0,00	0,00	0,22	0,19	0,00
DETTE CNSS	0,00	0,00	0,00	6,02	0,00
Principal	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Intérêt	0,00	0,00	0,00	6,02	0,00
DETTE NON CONVENTIONNEE	0,27	203,04	314,03	435,19	231,05
Principal	0,27	203,04	314,03	435,19	231,05
Intérêt	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
DETTE COMMERCIALE	0,00	186,74	312,51	109,66	75,69
Principal	0,00	186,74	312,51	109,66	75,69
Intérêt	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
DETTE SOCIALE	0,27	16,30	1,51	300,90	155,36
Principal	0,27	16,30	1,51	300,90	155,36
Intérêt	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
AUTRES DETTES	0,00	0,00	0,00	24,63	0,00
Principal	0,00	0,00	0,00	24,63	0,00
Intérêt	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DETTE INTERIEURE	69,16	305,52	726,47	1 172,91	1 176,70
Principal	48,35	287,83	677,40	1 058,06	1 028,36
Intérêt	20,81	17,69	49,07	114,85	148,34

DESCRIPTION

Ce tableau présente le remboursement de la dette intérieure, par secteur institutionnel de 2019 - 2023 .

Tableau 10: Nouveaux engagements au titre de la dette extérieure publique par devise du prêt

En unité de devise

	Devise du prêt	2019	2020	2021	2022	2023
				Taux change à date de transaction (1)	Taux change à date de transaction (1)	Taux change à date de transaction (1)
Bilatéraux		45 000,00	0,00	0,00	67 500,00	0,00
AFD	EUR	45 000,00	0,00	0,00	67 500,00	0,00
Multilatéraux		609 000	28 868 300	132 488 600	2 356 300	405 400
BAD	EUR	260 200	0,00	0,00	0,00	92 000
FMI	DTS	324 000	0,00	0,00	324 000	0,00
BIRD	USD	0,00	0,00	0,00	100 000	0,00
BIRD	EUR	0,00	0,00	0,00	0,00	107 100
IDA	EUR	24 800	68 300	53 000	134 300,00	206 300
IDA	USD	0,00	0,00	0,00	222 000,00	
FIDA	EUR	0,00	0,00	6 600	0,00	0,00
BEI	EUR	0,00	0,00	0,00	26 000	0,00
BADEA	USD	0,00	0,00	0,00	50 000	0,00
BDEAC	XAF	0,00	28 800 000	132 429 000	1 500 000	0,00

DESCRIPTION

Ce tableau présente les nouveaux engagements au titre de la dette extérieure publique en devise de prêt.

Tableau 11: Encours des titres publics

En milliards F CFA

Maturité de titre	2019	2020	2021	2022	2023
OT	144, 228	96,152	161, 306	113,230	113,230
EOCG 2016-2021	144,228	96,152	48,076	-	-
EOCG 2021-2026			113,230	113,230	113,230
BTA	225,112	86,000	205,888	202,268	365,863
13 semaines	33,000	24,000	12,651	18,445	132,302
26 semaines	108,000	62,000	107,654	114,804	131,374
52 semaines	84,112	-	85,583	69,019	102,187
OTA	153,500	406,469	794,887	1 190,991	1 906,802
2 ANS	123,500	271,609	292,966	259,149	318,516
3 ANS	30,000	104,146	335,449	558,464	681,099
4 ANS	-	-	105,911	167,211	324,584
5 ANS	-	30,714	60,561	155,952	288,092
6 ANS	-	-	-	50,215	159,260
7 ANS	-	-	-	-	41,750
8 ANS	-	-	-	-	41,750
9 ANS	-	-	-	-	41,750
10 ANS	-	-	-	-	10,000
Encours total	295,612	679,965	1 114,005	1 506,490	2 385,895

DESCRIPTION

Ce tableau présente l'encours des titres publics par type d'instruments sur les 5 dernières années.

Tableau 12: Encours de la dette extérieure, par type de taux d'intérêt

En milliards F CFA

	2021		2022		2023
	Nominal	% du total en 2021	nominal 2022	% du total en 2022	nominal 2023
Taux variables	761,56	18,50%	1 332,51	34,70%	968,93
EURIBOR 3 MOIS	250,73	6,09%	244,93	6,38%	-
EURIBOR 6 MOIS	171,36	4,16%	139,04	3,62%	483,64
LIBOR 3 MOIS	279,43	6,79%	99,27	2,58%	342,61
LIBOR 6 MOIS	60,04	1,46%	849,28	22,12%	142,68
AUTRES	-		-		
TAUX FIXES	3 354,99	81,50%	2 507,57	65,30%	2 510,84
SANS TAUX	572,11	13,90%	40,98	1,07%	561,45
(>0% ≤ 0,75%)	620,02	15,06%	891,98	23,23%	444,23
(>0,75 ≤ 1,5%)	37,60	0,91%	161,92	4,22%	746,93
(>1,5% ≤ 3%)	337,21	8,19%	862,76	22,47%	674,10
(3% A 5%)	250,10	6,08%	120,10	3,13%	42,61
(>5% ≤ 10%)	1 537,96	37,36%	429,83	11,19%	41,52
PLUS DE 10%	-		-	0,00%	-
TOTAL	4 116,55	100%	3 840,08	100,00%	3 479,77

DESCRIPTION

Ce tableau présente les nouveaux engagements. Conformément aux repères structurels du programme avec le FMI, le Gouvernement n'a contracté aucun engagement non concessionnel au cours de l'année 2023. De ce point de vue, la situation des nouveaux financements est restée identique à celle observée en 2022.

Tableau 13: Dette des entreprises publiques

N°	Nom de l'entité publique	Part de l'Etat dans le capital (en %)	Secteur d'activité	Dette intérieure des entités publiques (FCFA)		Dette extérieure des entités publiques		Durée (années)	Taux d'intérêt (moyenne en %)	Encours à fin décembre 2021	arriérés	2022	2023	2024	2025	
				Dette de l'entité garantie par le Gouv ⁴	Dette de l'entité non garantie par le Gouv	Dette de l'entité garantie par le Gouv	Dette de l'entité non par le Gouv									
1	CEC	80%	Energie	-	5,8	-	-	5	7,00%	-	-	-	-	-	-	-
2	LCDE	94%	Distribution d'eau	-	2,744	-	-	3,5	8,54%	1,983	-	0,945	0,582	0,438	0,316	
3	PAPN	100%	Portuaire	-		81,822	-	10	2,64%	18,626	-	18,626	4,784	0,951	-	
4	CFCO	100%	Transport ferroviaire	0,803	0,795	-	-	2,5	10,00%	0,01	-	0,315	0,352	0,332	0,277	
5	E²C	100%	Electricité	-	3,35	-	-	2,75	6,50%	0,01	-	0,006	0,562	0,892	0,892	
6	Congo Telecom	100%	Telecoms	20	0,5	-	-	5,5	6,75%	-	-	0,01	0,942	2,482	2,613	
7	SNPC ⁵	100%	Hydrocarbures	-	-	-	447,609	5	8,00%	312,439	-	136,424	-	-	-	
8	Banque Postale	80%	Bancaire	10	-	-	-	6	7,50%	10	-	2,422	2,422	2,422	2,422	
9	CAMEP S	100%	Santé	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
10	PABPS	100%	Portuaire	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
TOTAL				30,803	3,19	81,822	447,609	5,03	7,12%	343,246	-	22,416	9,647	7,519	6,521	

Ce tableau présente la situation de l'endettement des entreprises publiques à fin décembre 2022.

⁴ Gouv: gouvernement

⁵ La SNPC paie le service de la dette aux négociants en pétrole (Trafigura et Glencore) au nom du gouvernement en utilisant la part gouvernementale du pétrole sur la dette qui a été contractée par le gouvernement du Congo. En tant que telle, la dette est déclarée par le CCA comme dette extérieure due par le gouvernement du Congo. N'étant pas une dette de la SNPC, elle n'est pas inscrite au bilan de la SNPC.